

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 10 JUIN 2021 -

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 6 mai 2021 ;
- **9h45** : examen du projet de PLU de la commune de Villiers-en-Bière ;
- **10h30** : examen des permis d'aménager du casier pilote de la Bassée et des permis de construire de la station de pompage associée au projet sur les communes de Balloy, Chatenay-sur-Seine, Egligny et Gravon. Le casier se situe sur les 4 communes ; la station de pompage sur Châtenay-sur Seine et Gravon ;
- **11h15** : examen du permis de construire un méthaniseur sur la commune de la Ferté Gaucher (SAS 77320 BIOGAZ) ;
- **12h00** : révision allégée PLU d'Esmans ;
- questions diverses : PC : méthaniseur et communes en RNU (présentation DDT).